

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 405 Formuler des plans de soins - Focus médecine spécialisée, d'urgence et de catastrophe			
Ancien Code	PAIR4B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI4050		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	44 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembati@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 405 est corequis à l'UE 406.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins déurgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Au départ d'une situation clinique complexe et/ou situation instable,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client ;
- Ajuster les interventions mises en place sur base des résultats obtenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B05A	Pathologies spéciales et soins infirmiers en médecine spécialisée	38 h / 4 C
PAIR4B05B	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B05A	Pathologies spéciales et soins infirmiers en médecine spécialisée	40
PAIR4B05B	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies spéciales et soins infirmiers en médecine spécialisée			
Ancien Code	15_PAIR4B05A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4051		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembati@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 405 : Formuler des plans de soins : Focus Médecine spécialisée, d'urgence et de catastrophe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 405 et de l'activité d'apprentissage :

Au départ d'une situation clinique complexe et/ou situation instable :

Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;

Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ; Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client ;

Ajuster les interventions mises en place sur base des résultats obtenus.

Objectifs : A partir d'une situation clinique,

- Utiliser le vocabulaire spécifique
- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- citer les causes principales
- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- analyser des résultats d'examen paracliniques

- expliquer les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- expliquer, pour les médicaments administrés, les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets indésirables à surveiller, les tests de surveillance préconisés
- sélectionner les hypothèses de DI, les DI et les suspicions de complications en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical
- justifier les interventions (informations comprises) adaptées à la situation à partir du plan de soins de référence de la pathologie concernée ou de la situation rencontrée
- proposer une programmation des interventions, adaptée à la situation
- choisir une échelle, une grille de résultats

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Pathologies :

Pathologies en médecine aiguë et soins intensifs

1. Infarctus du myocarde
2. Insuffisance cardiaque aiguë, choc cardiogénique
3. Troubles du rythme et troubles de la conduction
4. Insuffisance respiratoire aiguë, ARDS, choc septique
5. Insuffisance rénale aiguë
6. Troubles métaboliques majeurs
7. Pancréatite aiguë

Les approches techniques diagnostiques et thérapeutiques abordées en médecine aiguë et soins intensifs

1. ECG et interprétations, monitoring cardiaque et exercices de lecture des ECG
2. Cathétérisme cardiaque droit (Swan Ganz, Picco) et gauche)
3. Thrombolyse (en traitement de l'IDM)
4. Chocs électriques externes : défibrillation, cardioversion, pacemaker
5. Monitoring cardiaque et hémodynamique
6. Ventilation mécanique (cité par le médecin comme traitement de l'insuffisance respiratoire aiguë et développé pratiquement par l'infirmière pour les grands modes ventilatoires, les paramètres et les courbes, les AET)
7. ph sanguin et gazométrie : interprétation (pratique du prélèvement gazométrique vu par l'infirmière)
8. Paramètres biologiques aux Soins intensifs (Hb, urée, créatinine, potassium, glycémie, enzymes, ...)

2. Soins infirmiers en médecine aiguë et soins intensifs :

Introduction

à propos de l'unité de soins intensifs : normes d'encadrement,

Risques spécifiques aux soins intensifs, recueil de données

Plan de soin au client avec des problèmes cardiaques :

- arythmies, (les + fréquentes et urgences vitales) grands troubles du rythme et surveillance monitoring analyse et surveillance
- surveillance de la ligne artérielle
- plan de soin du patient en insuffisance cardiaque aiguë
- plan de soin du patient ayant un infarctus en phase aiguë, angor instable

Plans de soins au patient nécessitant une suppléance ventilatoire :

Plan de soin au client en insuffisance rénale aiguë /dialyse :

3. Soins d'urgence :

1. Soins infirmiers au client en situation d'urgence :

1.1 Intro

Différents degrés d'urgence et de tri, architecture, matériel du BOX, définition (patient/professionnel)

1.2 Evaluation clinique :

Bilan primaire : signes cliniques mis en parallèle avec les signes paramétriques

anamnèse SAMPLE

positions d'attente aux urgences

Bilan secondaire

signes cliniques mis en parallèle avec les signes paramétriques

1.3 Gestion de la réanimation cardio pulmonaire avancée (ventilation, drogues (autres qu'en soins intensifs), défibrillation, monitoring précoce...)

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques
- Illustration de la théorie par des cas cliniques et mises en situation
- Retours d'expérience
- Fait références aux acquis des années précédentes
- Auto-évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

- variété des pratiques pédagogiques et des supports (syllabus, présentation power point, illustrations, schémas, dessins, démonstration du matériel, ...)
- réalisation de nombreux exercices pour :
- mettre en application de la théorie
- fixer la matière
- s'auto évaluer
- sollicitation des étudiants (étudiants actifs et participatifs)
- Exercices individuels, ensuite échange en binôme et mise en commun

Sources et références

§ Ch. Prudhomme, Ch. Jeanmougin, B. Kessler, Urgences et réanimation Mémento de stage de l'infirmière, édition Maloine, 2008

§ Y. Rouichi, C. Prudhomme, L'infirmière en réanimation, Guide poche infirmier, 2ème édition Maloine, 2009

cf. références et bibliographie reprises dans les différents supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point

situations cliniques

articles de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1: examen écrit

Q3 : examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage est donnée par 3 intervenant·e·s (Dr Barvaux, Mme Claes et Mme Brembati), chaque partie est évaluée à travers un examen écrit.

La partie médicale est donnée par Dr Barvaux (50% de la note finale) et la partie soins infirmiers (50% de la note finale) est donnée par Mme Claes et Mme Brembati.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties de cette activité d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des parties (soins infirmiers ou partie médicale) composant l'AA, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

La note de l'activité d'apprentissage "Pathologies spéciales et soins infirmiers en médecine spécialisée" sera la note de l'UE car l'activité d'apprentissage "Approche intégrée par exercices" n'est pas évaluée.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Ancien Code	15_PAIR4B05B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4052		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces exercices d'intégration sont réalisés dans le cadre des cours de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

se référer aux cours théoriques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

se référer aux cours théoriques

Démarches d'apprentissage

cas cliniques
exercices d'intégration

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant·e

Sources et références

se référer aux cours théoriques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

intégrée aux cours théoriques

4. Modalités d'évaluation

Principe

activités supports à l'évaluation de l'UE

Cette Activité d'Apprentissage n'est pas évaluée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

La note de l'activité d'apprentissage "Pathologies spéciales et soins infirmiers en médecine spécialisée" sera la note de l'UE car l'activité d'apprentissage "Approche intégrée par exercices" n'est pas évaluée.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).